

dossier

Hygiénistes du travail : des experts méconnus de la prévention !

Spécialistes ? Le terme est faible tant les hygiénistes du travail jouissent de compétences qui en font des acteurs incontournables de la prévention des risques et de la santé au travail. Et pourtant...



Gettyimages-KatarzynaBialasiewicz

Sommaire

Des compétences méconnues et sous-exploitées

Il organise et évalue...	P. 32
... pour agir sur les moyen et long termes	P. 34
Une expertise méconnue	P. 34
Un acteur à part entière de la pluridisciplinarité	P. 36

Des compétences méconnues et sous-exploitées

En France, les hygiénistes du travail ne sont pas assez connus. Longtemps du domaine réservé de la médecine du travail, la préservation de la santé des salariés qu'ils doivent assurer sur le long terme est pourtant une dimension primordiale de toute démarche de prévention. Chaque entreprise devrait donc faire appel à un hygiéniste du travail !

A quoi pensez-vous quand on vous parle d'hygiène du travail ? Aux toilettes ? Aux lavabos ? Si oui, vous avez tout faux. L'hygiène du travail et les professionnels dont c'est la spécialité ne sont pas en charge de la propreté des locaux et des sols dans l'entreprise. Car, les hygiénistes du travail sont de véritables experts dont les compétences, vastes, sont souvent méconnues et sous-exploitées par les entreprises. « Le métier d'hy-

giéniste du travail est défini de manière précise par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon cette définition, "l'hygiène du travail permet d'anticiper, de reconnaître, d'évaluer et de contrôler les risques pour la santé dans l'environnement du travail. Elle a pour objectif la protection de la santé et du bien-être des salariés, ainsi que la protection de la communauté dans son ensemble", pose en préambule Frédérique Parrot, présidente de la Sofhyt* et responsable

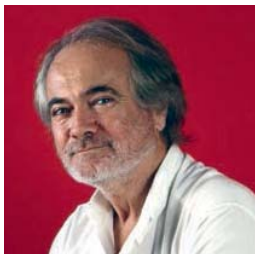


Au cours de leur formation, les futurs hygiénistes du travail apprennent à mesurer les expositions à certains risques et leurs conséquences sur la santé des travailleurs.

PAROLE D'EXPERT

« LA RÉFORME DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES HYGIÉNISTES »

LUC DECOSSE, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOFHYT



« À la question "la loi travail (dite loi El Khomri), applicable depuis le 1^{er} janvier 2017, portant sur la médecine du travail, sera-t-elle une opportunité pour le métier d'hygiéniste industriel en France", je réponds sans hésiter oui. En effet, pour faire face à la pénurie de médecins du travail, cette réforme a un impact non négligeable sur le fonctionnement des services de santé au travail. Pour résumer : fin de la visite médicale d'aptitude et espacement des visites périodiques. Par ailleurs, le plan Santé travail de 2016, privilégie la prévention sur la réparation. Ces deux actions montrent

bien la nécessité d'avoir, au sein des services de santé au travail ou de l'entreprise, des experts en prévention santé à moyen et long termes. C'est une opportunité pour les hygiénistes du travail français. Un métier encore méconnu et qui était jusqu'à maintenant du ressort des médecins du travail. La France est prête à cette mutation. Il y a de plus en plus de cursus universitaires préparant des "ingénieurs" SSE, une certification des hygiénistes du travail existe, la Sofhyt, membre de l'IOHA, est habilitée à délivrer cette certification. Certaines entreprises exigent d'ailleurs la certification dans leur recherche de collaborateur hygiéniste du travail. Cette expertise santé s'inscrit pleinement dans la démarche de pluridisciplinarité nécessaire à l'évaluation des risques et à la préservation de l'état de santé physique et mental des salariés. » ■

groupe Hygiène du travail d'un groupe international pharmaceutique français. Pour aller plus loin, concrètement, les hygiénistes du travail sont les spécialistes réalisant les évaluations des risques d'expositions du poste de travail (poussière, solvants, rayonnements, bruit, vibrations, etc.), proposant des mesures de prévention et pouvant également vérifier la conformité de ces expositions par rapport aux valeurs limites admissibles, telles que VME, VLE, SUVA, TLV, etc. » Malheureusement, ces compétences reconnues et validées – nous le verrons un peu loin – ne sont, encore aujourd'hui, mises à contribution que par trop peu d'entreprises. Donc, trop peu d'entreprises sont réellement au courant des risques d'exposition auxquels peuvent être soumis leurs collaborateurs. « Et, ne sont donc pas capables d'assurer à leurs salariés que les risques professionnels sont maîtrisés et qu'ils sont protégés contre lesdits risques sur le long terme », ajoute la présidente de la Sofhyt.

Il organise et évalue...

Dans les faits, comme le précise Emmanuelle Koscher, responsable Hygiène industrielle du groupe Total, « l'hygiéniste du travail a pour mission d'organiser la prévention des maladies professionnelles. Tout comme l'ingénieur sécurité





CEGEP de Jonquière

3 questions à...

Frédérique Parrot, PRÉSIDENT DE LA SOFHYT



Pensez-vous que la profession d'hygiéniste du travail est reconnue comme elle devrait l'être en France ?

Malheureusement non. Tout d'abord pour des raisons que je qualifierais d'historiques. La protection de la santé des travailleurs a été et est encore pour beaucoup du ressort du médecin du travail. Car les hygiénistes du travail interviennent dans le champ de la maladie, pas dans celui de l'accident et leur action se situe donc sur le long terme. Nous travaillons sur des risques qui vont apparaître dans plusieurs dizaines d'années, dans certains cas. Et pour beaucoup de médecins, cela est de leur ressort... Mais je pense que les choses évoluent dans le bon sens. La réforme de la médecine du travail et l'approche pluridisciplinaire des problématiques de santé au travail va faire en sorte que l'hygiéniste du travail s'intègre dans ces équipes. Par ailleurs, la mise en place de la pénibilité, même si certains la critiquent, montre bien que pour des facteurs de risque comme les risques chimiques, les TMS, les vibrations, les rayonnements, les RPS..., l'hygiéniste a une expertise et une plus-value à faire valoir.

Qu'est-ce qui caractérise selon vous le métier d'hygiéniste du travail ?

C'est tout d'abord un métier de terrain où il faut constamment se confronter à la réalité du travail, des expositions, des risques auxquels sont exposés les travailleurs. Il faut aussi jouir d'une vraie expertise pour être capable d'évaluer correctement les expositions, de les mesurer afin d'en confirmer la réalité. C'est grâce à ces compétences que l'hygiéniste vient s'insérer dans une vraie démarche de prévention primaire et non pas comme simple soutien à la prévention des accidents du travail.

Quelles est le rôle de la Sofhyt ?

Depuis sa création en 1991, la Sofhyt s'est donnée pour mission de promouvoir l'hygiène du travail et défendre la fonction d'hygiéniste du travail comme un métier à part entière et reconnu pour son utilité. Ses actions passent par la mise en place de formations dédiées à l'hygiène du travail, via des partenariats avec des instituts de formations et universités. Par ailleurs, depuis 2010, la Sofhyt est accréditée par l'International Occupational Hygiene Association (IOHA) pour organiser en France la certification professionnelle des hygiénistes du travail conformément aux standards internationaux les plus rigoureux en la matière. Elle est aussi, depuis 2015, accréditée par l'IOHA pour développer la reconnaissance du niveau professionnel intermédiaire du certificat d'hygiéniste du travail. À noter que la Sofhyt organise un forum qui est l'occasion de faire le point sur les évolutions et problématiques du métier d'hygiéniste du travail. ■

UNE FORMATION DANS LES IHIE

Il existe en France un programme de formation en hygiène du travail dans les instituts d'hygiène industrielle et de l'environnement (IHIE). Ce diplôme délivré par les IHIE de Paris, d'Amiens, d'Angers et de Lyon est enregistré au registre national des certifications professionnelles (RNCP), niveau 1, au titre d'hygiéniste du travail et de l'environnement (arrêté du 2 octobre 2006 ; JORF du 26 octobre 2006).

FORMAT COMPACT. GRANDE PERFORMANCE.

SECUMAX 145
N° 145 001



appréciez la sécurité fabriquée à Solingen

ENJOY SAFETY
MADE IN SOLINGEN



Le SECUMAX 145 constitue le modèle d'entrée de gamme des couteaux de sécurité MARTOR : résistant, polyvalent et surprenant de légèreté avec seulement 12 grammes.

Ses deux arêtes de coupe sont conçues de façon si sûre, que vous et votre marchandise soyez en parfaite sécurité.

Pour en savoir plus : www.martor.fr | T +33 (0)3 88 72 96 34

martor

Dossier

HYGIÉNISTES DU TRAVAIL : DES EXPERTS MÉCONNUS DE LA PRÉVENTION !



au travail se charge de la prévention des accidents du travail ». L'hygiéniste du travail doit être capable d'identifier des dangers aussi divers que les dangers chimiques liés à l'utilisation de substances chimiques ou naturelles, les dangers physiques (bruit, vibrations, ultrasons, rayonnements ionisants et non

ionisants), les dangers biologiques (parasites, bactéries, virus, champignons), les dangers ergonomiques (manutentions manuelles, postures pénibles, gestes répétitifs).

L'hygiéniste du travail doit également évaluer ou mesurer les niveaux d'exposition et participer à la mise en place des

mesures nécessaires pour maîtriser les risques. Qu'il s'agisse d'équipements de protection collective ou individuelle, de mesures organisationnelles, de procédures à respecter, d'actions de formation, d'outils de sensibilisation...

... pour agir sur les moyen et long terme

Par contre, à la différence de son collègue chargé de la sécurité au travail, il ne peut pas se contenter de la simple mise en place des moyens de prévention pour respecter la réglementation en vigueur. « Si beaucoup de gens effectuent une partie des missions de l'hygiéniste du travail sans le savoir, ajoute Emmanuelle Koscher, ce qui distingue ce dernier c'est sa connaissance des effets moyen et long termes. Nous agissons sur des risques souvent diffus, invisibles, non perceptibles immédiatement par le préventeur, le dirigeant et les salariés qui peuvent être exposés sans le savoir. »

C'est d'ailleurs là une des principales difficultés auxquelles sont confrontés les hygiénistes du travail. « Face à un dirigeant d'entreprise qui a souvent la "tête dans le guidon", qui perçoit la prévention comme une contrainte réglementaire, il est parfois difficile pour l'hygiéniste du travail de faire passer son message, son discours, confirme Frédérique Parrot. Les risques mécaniques, de chutes de hauteur ou de plain-pied... sont immédiatement perceptibles et leurs conséquences physiques également. Or, le risque chimique, par exemple, est beaucoup plus diffus. On ne se rend pas compte immédiatement de son exposition et de ses effets sur le long terme. Il est donc parfois difficile de faire comprendre à un chef d'entreprise qu'il doit aussi se soucier de la santé de ses collaborateurs sur le long terme, pour des risques dont les effets délétères ne se manifesteront que dans cinq, dix, voire vingt ans... »

Une expertise méconnue

Outre le fait que les risques à long terme ne sont pas toujours la priorité des entreprises et de leurs dirigeants, les hygiénistes que nous avons interrogés dans le cadre de ce dossier le reconnaissent tous : leurs fonction et mission pâtissent d'une réelle méconnaissance.

LE POINT DE VUE D'UN HYGIÉNISTE

« L'HYGIÉNISTE EST UN VÉRITABLE RÉFÉRENT INTERNE POUR DES SUJETS POINTUS »

JÉAN-BAPTISTE MOINGEON, COORDONNATEUR HYGIÈNE INDUSTRIELLE ET SUIVI SANTÉ GROUPE ADF



« Le groupe ADF dispose d'un réseau d'animateurs HSE, généralistes et polyvalents, qui sont surtout portés sur les problématiques d'accidentologie et donc sur la prévention des accidents. Mon rôle d'hygiéniste se situe plus sur le moyen et le long termes. Ma mission consiste à aider à préserver la santé des collaborateurs du groupe, en évaluant les risques d'exposition aux produits chimiques ainsi qu'en assurant le suivi d'éventuelles expositions accidentelles. Depuis l'évolution de la réglementation en 2009, je dois donc veiller à ce que soient régulièrement effectués des

mesurages sur les produits chimiques, qu'ils soient ACD ou CMR, afin d'effectuer une évaluation la plus précise possible du risque chimique dans l'entreprise. Cela aussi bien sur nos agences et ateliers que sur les sites clients où interviennent également nos salariés. J'interviens aussi sur d'autres problématiques comme l'exposition au risque amiante, FCR et plomb, mais aussi au bruit, TMS et vibrations qui peuvent être à l'origine de maladies professionnelles. L'hygiéniste est un véritable référent interne qui peut aider les entreprises et les chargés sécurité à aller au-delà de la simple prévention des AT. » ■



L'hygiéniste du travail doit se rendre sur le terrain pour évaluer les risques, les procédures de travail, les outils et équipements utilisés pour en définir les dangers potentiels.

ACHSST

« Il faut souligner, regrette la présidente de la Sofhyt, que les hygiénistes du travail, ne jouissent pas encore en France de la même reconnaissance que dans les pays anglo-saxons, par exemple. Cela tient à l'histoire même de la prévention des risques dans notre pays. La santé des travailleurs a longtemps été – et est encore – l'apanage des médecins du travail. Et un grand nombre de chefs d'entreprise demeurent "prisonniers" de cette vision des choses. »

Par ailleurs, la fonction d'hygiéniste du travail s'est souvent développée dans les grandes entreprises internationales. Et dans les PME-PMI, elle est quasiment inconnue. Ou confiée à des professionnels qui sont plus ou moins bien formés aux différentes expertises que recouvrent cette mission. « C'est tout le problème français. Les cadres ou chargés de prévention qui font de l'hygiène du travail ont souvent acquis des connaissances sur le tas. De manière empirique, ajoute



LE POINT DE VUE D'UNE HYGIÉNISTE

« UN RÔLE DE SOUTIEN
PRIMORDIAL ! »

**EMMANUELLE KOSCHER, RESPONSABLE HYGIÈNE
INDUSTRIELLE DU GROUPE TOTAL**



« Au sein d'un groupe comme Total, la direction HSE a un double rôle : fixer les règles de prévention qui doivent être appliquées dans les entités du groupe (et qui vont parfois au-delà de la réglementation locale) et assister les entités du groupe qui mettent en œuvre sur le terrain ces règles de sécurité et de prévention des risques professionnels. Dans le cadre de l'hygiène du travail, pour favoriser le partage des bonnes pratiques, nous animons un réseau d'hygiénistes en organisant par exemple des journées techniques sur l'ergonomie ou les agents chimiques dangereux. » ■



LEGER. RESISTANT. FAIBLE COUT DE POSSESSION.
DURAFLOW.

Le nouvel appareil de protection respiratoire à ventilation assistée Duraflow de Scott Safety apporte une protection durable et polyvalente aux utilisateurs dans un grand nombre d'environnements exigeants, avec un cout de possession très faible.

En savoir plus: scottssafety.com/duraflow



Frédérique Parrot. Il ne s'agit pas de leur jeter la pierre car cela s'explique par le fait qu'à la différence des États-Unis ou du Canada, il n'existe pas encore de formations dédiées (2 peu connues) spécifiques à l'hygiène du travail. Même si les mentalités évoluent. » Ce que confirme Nathalie Berne, hygiéniste du travail certifiée chez Solvay : « Notre profession et l'intérêt qu'elle constitue pour les entreprises en matière de préservation, sur le long terme, de la santé des salariés, est malheureusement mal connue en France. Mais la réglementation nous aide. La pénibilité va dans le bon sens, du point de vue de l'hygiéniste du travail que je suis, puisqu'elle nous permet d'aborder des sujets comme les RPS ou les TMS dont les effets sont souvent différés dans le temps. Je pense que dans ce contexte, les entreprises font comprendre tout l'intérêt qu'il peut y avoir pour elles à disposer d'un véritable hygiéniste du travail dans leurs équipes de prévention des risques professionnels et de santé et sécurité au travail. »

Un acteur à part entière de la pluridisciplinarité

L'hygiéniste du travail, on l'aura compris, est un véritable expert de la santé au travail sur le long terme – un métier de santé du travail confirmé par le BIT. Il dispose de réelles compétences auxquelles les entreprises doivent faire une place au sein de leur service de santé et sécurité au travail et de prévention des risques professionnels. Et la mise en place de la pluridisciplinarité devrait aider à l'émergence d'une vraie spécialité, reconnue. Point de vue que partage Luc Decosse, vice-président de la Sofhyt : « Pensées pour pallier la pénurie de médecins du travail, la réforme de la médecine du travail et la mise en place de la démarche pluridisciplinaire au sein des services de santé au travail devraient favoriser la reconnaissance et encourager le recours aux hygiénistes du travail dont les compétences s'inscrivent tout naturellement dans la démarche de prévention primaire qui doit être l'objectif des services de santé au travail. »

Ainsi, si l'hygiène du travail se concentre sur l'environnement professionnel pour en appréhender tous les risques potentiels et si la médecine du travail s'occupe du travailleur et des effets potentiels de ses conditions de travail sur sa santé, les

LE POINT DE VUE D'UNE HYGIÉNISTE

« ON SE BAT POUR SE FAIRE CONNAÎTRE »

**NATHALIE BERNE, EXPERT HYGIÉNISTE DU TRAVAIL
GROUPE CHEZ SOLVAY**



« Hygiéniste du travail, au niveau corporate, chez Solvay, je viens en soutien des sites du groupe pour leur apporter mon expertise si nécessaire. J'interviens sur des problématiques spécifiques telles que le risque chimique, le bruit, l'amiante... et participe à l'élaboration d'outils d'évaluation et de guides. Mon rôle consiste aussi à accompagner les différents business du groupe dans l'évaluation des expositions. Toute la difficulté du métier d'hygiéniste réside dans le fait de faire passer notre discours prévention. Le plus du métier d'hygiéniste du travail réside dans sa capacité d'avoir une vision globale des problématiques et risques auxquels sont exposés les salariés d'une entreprise. Malheureusement, notre métier est mal connu. Notre approche a longtemps été du seul ressort des médecins du travail dans le cadre de leur tiers-temps. Nous nous battons pour nous faire reconnaître via la mise en place de formations spécifiques et la reconnaissance de la certification professionnelle des hygiénistes du travail conforme aux standards internationaux. » ■

LE POINT DE VUE D'UNE HYGIÉNISTE

« L'HYGIÉNISTE DU TRAVAIL A AUSSI UNE ACTION EN FAVEUR DE LA QVT »

**KARINE PÉRI, EXPERT HYGIÉNISTE INDUSTRIELLE
CHEZ LYONDELLBASELL FRANCE**



« Nous aidons les entreprises à prendre en considération le risque à long terme. Mais cela est difficile car souvent les entreprises se contentent d'actions qui font baisser les accidents du travail. La gageure de notre métier : faire comprendre aux entreprises un bénéfice qui n'est pas immédiat. Qui reste hypothétique. Il faut donc constamment expliquer, faire comprendre... La pénibilité est un plus pour les hygiénistes. Elle définit des facteurs sur lesquels nous pouvons avoir une réelle influence sur le long terme. Souvent, les entreprises font beaucoup de choses pour la sécurité au travail. Et obtiennent des résultats. Mais il arrive un moment où cela stagne. L'hygiéniste peut les aider un franchir un palier en agissant sur le chronique comme les TMS, les RPS... Par ailleurs, l'hygiéniste, grâce à ses connaissances pluridisciplinaires, est capable d'inscrire la démarche ergonomique dans la prévention au sein de son entreprise. Il connaît les postes de travail, les risques... Il est donc capable de proposer la mise en place d'une approche ergonomique au service de la qualité de vie au travail (QVT) qui sera un des grands enjeux de demain. » ■



Bosch

La définition des facteurs pénibilité comme les vibrations devraient, à terme, renforcer le rôle des hygiénistes du travail dans les entreprises.

connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de ces deux professions relèvent de sciences différentes. Elles ne peuvent donc pas être maîtrisées par une seule et unique personne. Le tandem médecin-hygiéniste devrait donc, à terme, s'imposer comme une des composantes incontournables de la gestion des risques professionnels et de la protection de la santé des travailleurs. Ce que confirme Jean-Baptiste Moingeon, coordonnateur Hygiène industrielle et Suivi santé du groupe ADF : « L'hygiéniste du travail doit être un interlocuteur privilégié des médecins du travail par sa connaissance du terrain, des postes de travail et des expositions auxquelles peuvent être soumises les travailleurs. » ■

* Société française des hygiénistes du travail.

SUR LE TERRAIN

« L'HYGIÉNISTE DOIT ÊTRE PERSÉVÉRANT »

JACQUES CHATEL, HYGIÉNISTE INDUSTRIEL CHEZ TOTAL, SITE DE DONGES



« Au sein du groupe Total, et dans le cadre de ma fonction d'hygiéniste industriel sur le site de Donges où travaillent 650 personnes organiques et autant d'entreprises partenaires, je suis rattaché à un service environnement. Mes missions sont variées. Je dois connaître l'ensemble des risques du site. Le risque chimique est de loin le plus complexe : connaître les produits et leurs dangers, avoir des listings à jour, les FDS actualisées (fiches de sécurité), me tenir au courant de l'évolution de la réglementation Reach, veiller à la bonne connaissance du nouvel étiquetage entrée en vigueur le 1^{er} juin dernier... Il me faut aussi mettre en place les moyens de mesurer et de tracer des expositions afin de fournir des informations sur d'éventuelles expositions à la DRH dans le cadre de la pénibilité par exemple. Je mets aussi à jour le DUER, je veille à la mise en place des mesures de protection, qu'elles soient individuelles ou collectives, et je gère les EPI afin que ceux-ci répondent parfaitement au risque pour lequel ils sont préconisés. Il s'agit donc d'un rôle très important sur un site comme le nôtre auquel s'ajoutent les actions pour favoriser la prévention primaire, qui est tout de même l'action majeure que doit engager un hygiéniste... » ■



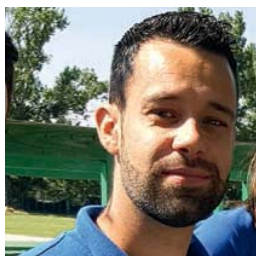
L'évaluation des expositions au risque chimique représente une bonne part de l'activité des hygiénistes du travail.

DR

PAROLE D'EXPERT

« LA MÉTROLOGIE NE S'IMPROVISE PAS ! »

GUILLAUME CINESTE, MASE MÉDITERRANÉE GIPHISE



DR

« Les hygiénistes travaillent pour l'avenir, pour la santé des salariés. Pour bien faire ce métier, il faut voir et savoir comment les gens travaillent, et être capable de réaliser des évaluations quantitatives des mesures précises. Ce n'est pas toujours le

cas. Au Giphise, nous travaillons en étroite collaboration avec les employeurs, les médecins du travail et les hygiénistes ; cela nous permet de mieux faire comprendre le rôle d'un hygiéniste du travail. Dans le cadre de la métrologie nous avons constitué un groupe de travail afin d'éditer un guide de bonnes pratiques de mesurage. La métrologie ne s'improvise pas. Elle demande des compétences, mais aussi des moyens techniques et financiers que les entreprises doivent mettre à leur disposition. » ■

L'HYGIÉNISTE DU TRAVAIL : UN EXPERT AUX MULTIPLES COMPÉTENCES

L'hygiéniste du travail doit jouir des compétences requises pour être capable, entre autres :

- d'anticiper les risques pour la santé que peuvent comporter les processus, opérations et équipements d'exploitation et, par conséquent, contribuer à la planification et à la conception de ces derniers ; veille des publications de recherches, des nouvelles données en toxicologie ;
- d'identifier et comprendre, dans un environnement professionnel, l'apparition (réelle ou éventuelle) d'agents chimiques, physiques ou biologiques et d'autres types d'agression et leurs interactions avec d'autres facteurs susceptibles d'influer sur la santé et le bien-être des travailleurs ;
- d'évaluer l'exposition des travailleurs à des agents et autres facteurs potentiellement dangereux et étudier les résultats obtenus ;
- de concevoir, recommander et tester des stratégies de prévention des risques, seul ou en collaboration avec d'autres professionnels ;
- de participer à l'analyse et à la gestion globale des risques liés à un agent, à un processus ou à un lieu de travail et contribuer à la définition des priorités aux fins de la gestion des risques ;
- d'éduquer, former, informer et conseiller le personnel à tous les niveaux ;
- de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

LE POINT DE VUE D'UN MÉDECIN DU TRAVAIL

« LE BINÔME MÉDECIN DU TRAVAIL/
HYGIÉNISTE DU TRAVAIL EST UN PLUS
POUR LA PRÉVENTION »

**THIERRY BARLA,
MÉDECIN COORDINATEUR SANTÉ
AU TRAVAIL CHEZ TOTAL RAFFINAGE CHIMIE**



« Pour un médecin du travail, collaborer avec un hygiéniste du travail, est, pour moi, une évidence. Dans le cadre de mon activité chez Total, je réalise de nombreuses consultations médicales et n'ai pas toujours suffisamment de temps pour aller sur le terrain, au plus près des situations de travail. Grâce à

ses compétences, notre hygiéniste du travail m'apporte un regard d'expert en prise directe avec le terrain (évaluation des risques, études de poste...). Nous organisons ensemble des campagnes de mesures atmosphériques et biologiques et nous en croisons les résultats. Cela nous permet d'assurer un suivi précis des expositions éventuelles des salariés. Nous avons notamment mis en place des campagnes de prévention sur les risques plomb, benzène, HAP, l'exposition au bruit puis nous analysons les résultats. Par ailleurs, dans le cadre de la pluridisciplinarité, travailler avec un hygiéniste est un plus, au même titre que la collaboration avec un psychologue du travail ou un ergonome. » ■

L'hygiéniste du travail peut aussi se charger de la gestion des EPI.



DR



ESOF 2018
EMPLOYMENT OPEN FORUM
TOULOUSE



Occitanie

Le 52^e congrès de la SELF,
un événement labellisé ESOF 2018
et organisé avec le soutien de la Région Occitanie



PRÉSENT ET FUTUR DE L'ERGONOMIE

Répondre aux défis actuels
et être acteur des évolutions de demain

CONGRÈS SELF
20-22 SEPTEMBRE 2017
TOULOUSE

www.self2017.org



RESACT



CINOV
MULTI-PRÉFÉRENCES



Aract
OCCITANIE